



# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES DU VAL-DE-MARNE

## Présentation de la synthèse des ateliers

*La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans*

*L'accueil des enfants porteurs de handicap*

*L'accompagnement des parents d'adolescents*

2 juillet 2019

Conducteur

2 juillet 2019

## 1. 14H30 14H45 PRISES DE PAROLE INTRODUCTIVES

- Etat
- Conseil départemental
- CAF

## 2. 14H45 – 14H50 INTRODUCTION A LA RESTITUTION DES ATELIERS

- Rappel de raisons pour lesquelles ces ateliers ont été proposés (CAF)
- Retour sur la participation (TMO)
- Rappel des objectifs assignés aux ateliers (TMO)
- Présentation des modalités de restitutions (TMO)

## 3. 14H50 – 16H05 RESTITUTION DE LA PRODUCTION DES ATELIERS

- 14H50-15H00 Présentation de la synthèse « la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans » (Rapporteurs)
- 15h00-15H15 Réactions des membres du COPIL et échanges avec les participants (Animation TMO)
- 15H15-15H25 Présentation de la synthèse « l'accueil des enfants porteurs de handicap » (Rapporteurs)
- 15H25-15H40 Réactions des membres du COPIL et échanges avec les participants (Animation TMO)
- 15H40-15H50 Présentation de la synthèse « l'accompagnement des parents d'adolescents » (Rapporteurs)
- 15H50-16H05 Réactions des membres du COPIL et échanges avec les participants (Animation TMO)

## 4. 16H05 16H10 ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS SUR L'INTÉRÊT PERÇU DES ATELIERS

Animation en plénière : Interpellation des rapporteurs puis des personnes ayant participé aux ateliers (personnes présentes dans la salle).

- Quel bilan tirez-vous de ces ateliers ? De leur intérêt ? En quoi vous ont-ils semblé utiles ?
- Une démarche à poursuivre ? De quelle manière ? Des améliorations éventuelles à apporter ?

## 5. 16H10 16H15 CONTEXTE ET PERSPECTIVES (CAF)

- Evolution du périmètre des SDSF et SDAVS
- Importance prise par les questions de jeunesse (avec une attente forte des collectivités sur ce sujet).
- Ouverture vers la poursuite d'une réflexion partenariale sur les questions de jeunesse

## 6. 16H15 16H30 CLÔTURE

- CAF
- Département
- Etat



# Introduction aux restitutions

Rappel du contexte des ateliers  
Retour sur la participation

# Rappel des raisons associées à la mise en œuvre des ateliers

---

Une volonté de faire vivre le Schéma Départemental des Services aux Familles en animant la réflexion partenariale notamment via :

- ❖ Une rencontre annuelle
- ❖ L'engagement d'une réflexion sur des thèmes à fort enjeu.

Trois thèmes retenus par le Comité de pilotage et proposés lors de la journée départementale de mai 2018 :

1. La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans
2. L'accueil des enfants porteurs de handicap
3. L'accompagnement des parents d'adolescents.

- ❖ Une démarche s’inscrivant dans un contexte porteur notamment marqué par...
  - ✓ Une attente des acteurs en matière de structuration et d’animation du réseau parentalité
  - ✓ Des thèmes ayant une résonance forte avec les orientations portées à l’échelle nationale : nouvelles orientations de la COG, plan pauvreté, attention portée à la réussite éducative et aux familles vulnérables...
  
- ❖ Une démarche ayant rencontré un réel succès avec près de 100 participants sur les trois ateliers :
  - ✓ 25 participants pour le thème « Scolarisation à 2 ans » / 37 participants pour le thème « Parents d’ados » / 35 participants pour le thème sur le groupe enfants porteurs de handicap
  
- ❖ Une participation diversifiée :
  - ✓ Conseil Départemental, CAF, Services de l’Etat, Villes, Centres sociaux, acteurs associatifs, directeurs de structure.
  
- ❖ Une mobilisation et une implication témoignant de :
  - ✓ La pertinence des thèmes retenus
  - ✓ L’adhésion à une réflexion en continu

- ✓ Académie de Créteil Ligue de l'enseignement
- ✓ Association Drogues et société
- ✓ Association Aide à domicile - AFAD
- ✓ Association Arc-En-Ciel
- ✓ Association ASA LAEP Ballobond -
- ✓ Association ASPIR
- ✓ Association des Villes - du Val de Marne
- ✓ Association EDFA 94
- ✓ Association Emmaüs Synergie
- ✓ Association Eveil Parents enfants Aepe 94
- ✓ Association La Maison Kangourou
- ✓ Association socio culturelle Jondeau Téqui  
Point Accueil Parents  
Villiers sur Marne
- ✓ Association Sofi - Adfi 94
- ✓ Association Tremplin Jeunes
- ✓ CAF
- ✓ C.S. Avara - Fresnes
- ✓ CS - Maison de la solidarité  
Créteil
- ✓ CS Asphalte Villeneuve Saint Georges
- ✓ CS Christiane Faure Bonneuil-sur-Marne
- ✓ CS Maison Cousté Cachan
- ✓ Conseil départemental
- ✓ Conseil Départemental - Service VISU
- ✓ Crèche associative Ange de la Terre  
Le Perreux sur Marne
- ✓ Crèches Petits Canotiers Moussaillons Nogent-sur-Marne
- ✓ CSC AVARA
- ✓ Service Dynamic Médiation (M.F.)
- ✓ Groupement CITHÉA

- ✓ Direction de l'éducation de la Ville de Villeneuve Saint Georges
- ✓ Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-de-Marne
- ✓ Direction interministérielle de la cohésion sociale
- ✓ Espace Les Monis  
Vitry sur Seine
- ✓ FEPEM
- ✓ Jardin Nid d'Eveil de Gentilly
- ✓ La ligue de l'enseignement
- ✓ La maison des solidarités  
Arcueil
- ✓ FEPEM
- ✓ MDPH
- ✓ Ville de Boissy-Saint-Léger
- ✓ Ville de Villejuif
- ✓ Ville de Vitry sur Seine
- ✓ Ville de Cachan
- ✓ Ville de Charenton
- ✓ Ville de Chennevières
- ✓ Ville de Créteil
- ✓ Ville de Gentilly
- ✓ Ville de Limeil Brevannes
- ✓ Ville de Maisons Alfort
- ✓ Ville de Saint Maur
- ✓ Ville de St Maur des Fossés
- ✓ Ville de St Maurice
- ✓ Ville de Valenton
- ✓ Ville de Villeuve le roi
- ✓ Ville de Villiers sur Marne
- ✓ Ville de Vitry sur Seine
- ✓ Ville d'Ivry sur Seine
- ✓ Ville du Perreux sur marne
- ✓ Point Ecoute Maison de l'adolescent  
Champigny
- ✓ Service Dinamic Médiation (M.F.)  
Groupement CITHÉA
- ✓ Ville de Périgny sur Yerres

## ❖ Modalités d'animation

- ✓ En cohérence avec le principe de coanimation acté dans le SDSF, 2 ateliers ont été coanimés par le Conseil Départemental et la CAF du Val de Marne.
- ✓ Une expérience positive confirmant la pertinence d'une animation interpartenariale

## ❖ Organisation des ateliers

- ✓ Les groupes « Scolarisation des 2-3 ans » et « Accueil des enfants porteurs de handicap » se sont réunis trois fois.
- ✓ Le groupe accompagnement des parents d'adolescents, positionné sur une thématique plus large, s'est réuni de manière plus régulière organisant visites sur site et séances de travail en mini-groupe.

## ❖ Des objectifs communs aux trois ateliers :

- ✓ S'accorder sur les axes à développer dans le cadre des trois thématiques retenues sachant que l'enjeu n'était pas de traiter de l'ensemble des dimensions associées à chaque thème mais de :
  - Bâtir une réflexion à partir des regards croisés des acteurs de terrains et des institutionnels.
  - Définir des pistes de travail axées sur les conditions et moyens à déployer pour répondre aux problématiques identifiées.



# ATELIER 1

## Synthèse

La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans

## Objectif :

- ❖ Favoriser les **apprentissages précoces** dans le domaine du langage, de la motricité et de l'éveil au monde à travers une pédagogie spécifique

## Pourquoi ?

- ❖ La scolarisation précoce est un moyen pour **agir efficacement contre les inégalités et favoriser la réussite scolaire**, en particulier pour les familles éloignées de la culture scolaire.

## Auprès de quel public en particulier ?

- ❖ Une offre à développer en priorité dans les **écoles situées dans un environnement social défavorisé** et ciblant les **publics les plus éloignés de la culture scolaire**.

## 5 prérequis

1. Une évaluation concertée de la capacité de l'enfant à s'inscrire précocement dans un système scolaire même adapté.
2. Une attention particulière aux rythmes de ces très jeunes élèves. Notamment du point de vue des horaires d'accueil.
3. Une organisation des activités et du lieu de vie se distinguant nettement des autres classes maternelles.
4. L'élaboration, par l'équipe d'école, d'un projet éducatif et pédagogique particulier intégrant une formation spécifique des enseignants ainsi qu'une réflexion approfondie sur les moyens matériels et humains nécessaires.
5. Un projet explicitement accepté par la municipalité en raison des contraintes qu'il porte (présence régulière d'une ATSEM, aménagement de l'espace, matériels et jeux adaptés au jeune âge des enfants, rythmes spécifiques, etc.)

## Un dispositif qui progresse peu

- ❖ Sur le département, on dénombre 46 établissements scolaires ciblés par le dispositif.
- ❖ Malgré des orientations volontaristes :
  - La préscolarisation des 2 ans stagne à 4%
  - Le taux de scolarisation des 2 ans est de 10 points inférieurs à la moyenne nationale (4 % dans le 94 contre 14% au niveau national\*)
  - N'a pas connu d'évolution notable depuis 5 ans.
- ❖ Cette stagnation est réelle sur les zones socialement défavorisées.

### DANS LES FAITS :

- ❖ La préscolarisation à partir de 2 ans semble actuellement comprise comme une variable d'ajustement des effectifs scolaires et non comme une stratégie d'action en direction des publics éloignés de la culture scolaire

## Un dispositif détourné de ses objectifs initiaux

---

En quoi est-il détourné de ses objectifs ?

- ❖ **Le dispositif ne touche pas ses publics** : les enfants majoritairement accueillis ne sont pas des enfants issus des milieux les plus éloignés de l'école.
- ❖ Les parents les mieux informés saisissent l'opportunité d'inscrire leur enfant avant 3 ans afin d'éviter des frais de mode de garde au détriment d'une réponse adaptée aux besoins de leur enfant.
- ❖ Les écoles maternelles se retrouvent en compétition avec les modes de gardes.

**L'enjeu prioritaire** : atteindre et mobiliser les familles vulnérables et les plus éloignées de la culture scolaire, celles qui ne fréquentent pas les équipements et qui n'ont pas de mode de garde.

En regard de cet enjeu, nécessité :

- ❖ De réaffirmer les objectifs de la scolarisation précoce
- ❖ De mobiliser les réseaux d'acteurs pour toucher les publics cibles
- ❖ Informer les parents « cibles » sur les bénéfices de la scolarisation à 2 ans.

## → Réaffirmer les objectifs initiaux en direction :

- ❖ Des acteurs politiques qui doivent se conformer au respect de la réglementation afin d'éviter les dérives actuellement observées.
- ❖ Des directeurs d'école en les informant et les impliquant davantage dans ce dispositif.

## → Mobiliser les partenaires dans une logique d'information de leur public et de promotion de la scolarisation précoce

### ❖ Mobiliser les réseaux partenaires pour qu'ils agissent auprès de leurs publics :

- ✓ Education Nationale, Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Départemental, Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), Mutualité Sociale Agricole, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, professionnels de santé, associations et équipements socioculturels...

### ❖ Agir dans les lieux ressources

- ✓ Certains lieux (halte-jeu par exemple) parviennent à capter des 2-3 ans dont les familles sont éloignées de la culture scolaire. Ces lieux pourraient utilement être mobilisés pour favoriser la scolarisation précoce de ces enfants.

### → Informer les parents déjà présents dans les actions parentalités

- ❖ Toucher les parents présents dans les dispositifs (Reaap, Clas) et les repositionner comme acteurs de la scolarité de l'enfant.

### → Repenser les outils de communication

- ❖ Créer de nouveaux outils, renforcer et optimiser la communication envers ces publics (utiliser les écrans dans les lieux publics par exemple), mais également entre partenaires (créer un répertoire ressources des partenaires, cartographie des lieux ressources)



## ATELIER 2

### Synthèse

# L'accompagnement des enfants porteurs de handicap

La Convention d'Objectifs et Gestion 2018-2022 réaffirme l'ambition de soutenir les gestionnaires pour l'amélioration des conditions d'accueil et de l'accessibilité aux structures.

Cela se traduit notamment par

- ❖ Le renforcement des dispositifs existants
- ❖ L'instauration d'un nouveau bonus « inclusion handicap »

Concomitamment, la perspective du *Schéma Départemental Autonomie* conforte l'accueil des enfants porteurs de handicap comme un enjeu fort dans le Val de Marne

- ❖ Ce schéma comprenant des thématiques communes aux personnes âgées et aux personnes handicapées : aidants, accessibilité, mobilité...
- ❖ Plusieurs commissions de travail contribuent actuellement à son élaboration. L'atelier s'inscrit dans cette dynamique.
- ❖ **L'objectif** : offrir aux enfants et aux parents, une diversité de modalités d'accueil afin de trouver des solutions adaptées (accueil des enfants dans des structures de droit commun ou spécialisées).

5 grands enjeux issus de l'atelier avec comme fil rouge l'accompagnement et le soutien à la parentalité

## 1. Repérer les situations de handicap le plus tôt possible, informer et orienter les familles.

Le handicap nécessite une prise en charge adaptée et précoce. Cette prise en charge précoce suppose d'être en capacité de diagnostiquer le plus rapidement possible le handicap.

Ce repérage est inégal sur le territoire et n'est actuellement pas satisfaisant. Il pose quatre questions :

- ❖ Qui repère ? (médecin généraliste, médecin Pmi, psychologue en crèche)
- ❖ Qui annonce à la famille la présence d'un handicap et quelle manière ?
- ❖ Qui informe les familles des solutions et parcours proposés ?
- ❖ Qui oriente et comment se fait l'orientation ?

A ces questions s'ajoutent des problématiques d'ordre opérationnel : pertinence des moyens mis en œuvre, formation des professionnels, délais d'accès au processus d'accompagnement.

## 2. Favoriser une socialisation précoce de l'enfant et veiller à l'adaptation des accueils

- ❖ Favoriser une socialisation précoce des enfants en les insérant dans les différents modes d'accueil collectifs (crèches/jardins d'enfants/ haltes garderie)
- ❖ Renforcer la formation des professionnels des Eaje et Alsh pour améliorer la qualité des accueils et l'organisation des parcours
- ❖ Évaluer l'opportunité de l'accueil des enfants en situation de handicap en accueil individuel (assistants maternels) et en définir les modalités

## 3. Assurer la continuité des parcours

L'organisation du parcours des enfants porteurs de handicap constitue un enjeu majeur. L'objectif : éviter les ruptures d'accompagnement entre les différents modes d'accueil générant des souffrances pour l'enfant, les professionnels, et les parents

L'organisation de ces parcours nécessite :

- ❖ Une communication et des liens réguliers entre les différents acteurs éducatifs (crèche <> école <> Alsh)
- ❖ Des instances de concertation pluri-éducatives visant à assurer la continuité de l'accompagnement de l'enfant.

Ces conditions ne semblent pas aujourd'hui toujours réunies avec des réalités territoriales contrastées. D'où deux axes de réflexion :

- ❖ Travailler sur les transitions crèche/école maternelle/école primaire/ périscolaire;
- ❖ Favoriser la mise en place d'une instance de concertation réunissant tous les acteurs éducatifs (équipe éducative complète associant les parents)

# Enjeux et pistes de réflexion envisagées

---

## 4. Mieux accompagner et prendre en compte les difficultés des parents

- ❖ Développer les structures passerelles reconnaissant aux parents le « droit au répit ». La souffrance des parents est encore trop peu prise en compte.
  
- ❖ Développer l'accompagnement des parents et les soutenir dans leur parentalité :
  - ✓ Au moment de l'annonce du handicap de l'enfant,
  - ✓ Dans l'accès aux droits,
  - ✓ Au moment de l'accueil dans les structures petite enfance et en milieu scolaire.
  
- ❖ S'appuyer sur l'expertise des familles et leur permettre de participer au projet de vie de leur enfant.

5. Mieux accompagner les professionnels et développer le travail en réseau
  - ❖ Favoriser l'accès à une meilleure information sur les dispositifs et leur fonctionnement.
  - ❖ Partager les bonnes pratiques.
  - ❖ Renforcer la formation en favorisant en son sein le rassemblement de professionnels d'horizons différents.



# ATELIER 3

## Synthèse

### Parents d'adolescents

# Un sujet s'associant de nombreuses problématiques

- ❖ De nombreuses réunions au sein de cet atelier et ayant suscité auditions et visites sur sites
- ❖ Un sujet très vaste et de nombreux thèmes évoqués au sein de groupe :
  - ✓ Solitude et angoisse des parents quant à l'avenir de leurs enfants, problématique de santé des ados, surpoids, comportements à risque, écrans, réussite éducative, autorité parentale et rôle des parents, diversité des cultures éducatives, difficulté du rapport entre les parents et l'école, soutien aux porteurs de projet et petites associations, méconnaissance des dispositifs et des acteurs, insuffisance de la communication et de l'information
  - ✓ De manière transversale une difficulté à trouver les bonnes solutions face à un public complexe dans ses attentes et comportements.
- ❖ Une réflexion qui s'est pour partie centrée sur 3 thèmes :
  1. Le lien entre l'école et les parents d'adolescent à travers les espaces parents
  2. L'information et la communication en direction des familles et des professionnels
  3. L'animation et la structuration du réseau partenarial

# Thème 1 : Le lien parents-écoles « les espaces parents »

## ❖ Constats :

- ✓ Les espaces parents sont une réponse adaptée pour développer le lien parent-école, informer, sensibiliser et favoriser les échanges autour d'une diversité d'enjeux parentalité : sexualité, vacances, loisirs, culture, travail, solitude, alimentation, numérique, autorité parentale, orientation et décrochage scolaire par exemple.
- ✓ Les espaces parents ont des configurations différentes et ne sont pas présents au sein de tous les collèges.
- ✓ Les modalités, actions et bénéfices de ces espaces sont aujourd'hui largement méconnus des parents comme des professionnels.
- ✓ Certains espaces fonctionnent d'autres pas. Une importance de l'investissement du directeur d'établissement, de l'inscription de ces espaces au sein du projet d'établissement, de la présence d'une personne ressources

## Suggestion 1 : Evaluer les raisons de réussite ou d'échec des espaces parents

- ✓ Approfondir les raisons de ces réussites et échecs pour en tirer les enseignements et partager les bonnes pratiques.
- ✓ Cette analyse passe notamment par une meilleure connaissance de l'ensemble des espaces collèges du département, de leur organisation et de leur contenu.

# Thème 1 : Le lien parents-écoles « les espaces parents » (2)

## Suggestion 2 : Sensibiliser les parents à l'existence et à l'intérêt de ces espaces

- ✓ **Montrer l'intérêt de ces espaces** : tous les parents ne les connaissent pas et n'en perçoivent pas les bénéfices
- ✓ **Informers les parents lors des journées portes ouvertes organisées par les collèges en début d'année.** Cette information pourrait être organisée par les acteurs du réseau ou par des personnels travaillant en lien avec l'Éducation Nationale (Infirmière, CPE, assistante sociale...)

## Suggestion 3 : Interroger plus globalement les modalités de développement de ces espaces

- ✓ **Informers et sensibiliser les professionnels** (personnels de l'EN et des communes) sur les bénéfices et la plus-value des espaces parents.
- ✓ **Informers sur les conditions de mise en œuvre et de réussite de ces espaces** (financement, bonnes pratiques, ressources et moyens humains, positionnement et rôle des différents acteurs : parents, professionnels, bénévoles).
- ✓ **Identifier des personnes ou structures ressources** susceptibles de favoriser le développement de ces espaces.

# Thème 1 : Le lien parents-écoles « les espaces parents » (3)

---

## Suggestion 4 : Accompagner les parents et animateurs de ces espaces

- ✓ Former les bénévoles intervenant au sein des espaces parents notamment pour éviter les phénomènes d'usure.
- ✓ Accompagner les associations souhaitant investir les espaces parents.

# Thème 2 : l'information et la communication en direction des parents et des professionnels

---

## ❖ 2 constats

- ✓ La difficulté à toucher les familles pour les informer, les sensibiliser ou les accompagner constitue une problématique majeure dans le déploiement des actions parentalités.
- ✓ La diversité des acteurs, des dispositifs et des thématiques relevant du champ de la parentalité sur le volet jeunesse complexifie de manière importante :
  - La connaissance des ressources mobilisables
  - L'organisation ou l'expérimentation de démarches de réflexion et d'actions concertées
  - La bonne orientation des publics vers les actions ou dispositifs les mieux adaptés

## ❖ Ces constats induisent deux propositions

Suggestion 5 : Développer une stratégie de communication multicanal en direction des familles

Suggestion 6 : Organiser et consolider l'information partenariale notamment en élaborant une cartographie des acteurs (missions, compétences, ressources, actions) et un annuaire des personnes-ressources aux échelles locales.

# Thème 3: Poursuivre et promouvoir les démarches d'animation partenariale sur le sujet

---

Suggestion 7 : De manière plus globale les échanges ont fait émerger une attente de poursuite, de structuration et d'animation du réseau partenarial autour des questions propres au soutien des parents d'adolescents.

Cette attente comprend plusieurs sujets (non exhaustifs):

- ✓ Connaissance du réseau et partage des bonnes pratiques
- ✓ Incitation au développement des actions parentalités
- ✓ Partage d'expériences sur les postures professionnelles et la formation (quelles postures «*accueillir, écouter, orienter et accompagner*»)
- ✓ Réflexion sur les actions à mettre en œuvre ou à expérimenter pour mieux toucher les parents, les informer et les rendre acteurs des parcours éducatifs.

## Echanges avec les participants sur les ateliers

- Réflexion partenarial à préserver en associant de nouveaux partenaires (Ars...).
- Poursuivre la dynamique partenariale à l'échelle de la commune / du quartier pour la mise en œuvre des pistes d'action et en lien avec d'autres dispositifs.
- Elaborer des fiches techniques sur les pratiques locales à partager.

## Contexte et perspectives

- Poursuivre les travaux de l'atelier 3 autour des enjeux associés à la jeunesse.
- Engager une réflexion pour articuler les axes du schéma des services aux familles et du schéma de l'animation de la vie sociale en intégrant les thématiques de la jeunesse et de l'accès aux droits.